



ASSOCIATION DES MAIRES ET PRÉSIDENTS ■ ■  
DE COMMUNAUTÉS DES HAUTES-ALPES

**FINANCES ET FISCALITE :  
LES MAIRES FACE A LA  
DIMINUTION DES RESSOURCES**

**3 Octobre 2014**

8 place Charles de Gaulle – 05130 TALLARD  
Tél : 04.92.43.50.81 / Fax : 04.92.43.51.07  
Email : [contact@maires05.com](mailto:contact@maires05.com) / Site web :  
[www.maires05.com](http://www.maires05.com)

## ETUDE REALISEE PAR L'AMF, Département des Finances, Juin 2014 :

- Dans le cadre du **plan d'économies de 50 milliards d'euros** qui sera décliné sur les années 2015-2017, les concours financiers de l'Etat sont appelés à **diminuer de 11 milliards d'euros de façon continue jusqu'en 2017**, soit **une baisse cumulée de 28 milliards d'euros sur la période 2014-2017**.
- Selon les annonces du Gouvernement, le plan d'économies sera réparti dans les proportions suivantes :
  - Assurance maladie, 10Md'€ soit 20%,
  - Protection sociales 11Md'€, soit 22%,
  - **Collectivités locales 11Md'€ soit 22%**
  - Etat 18Md'€, soit 36%,

Le secteur local représente moins de 20% de la dépense publique mais porte 22% de l'effort demandé.

- ➔ Le secteur local représente 9,5% de la dette publique mais porte 22% de l'effort.
- ➔ Le secteur local connaît une diminution nette de ses recettes tandis que les dépenses des autres administrations ne seront soumises qu'à une moindre progression. Chute des concours financiers de l'Etat de 11Md€
- ➔ Les collectivités du bloc communal connaissent une baisse de leurs dotations sans compensation : 56% soit 840M€
- ➔ Les collectivités locales contribuent à l'effort national depuis 2008.

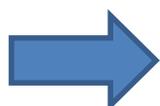
## ZOOM SUR L'IMPACT CHIFFRE

### DE LA DIMINUTION DES CONCOURS FINANCIERS :

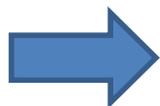
	Montant prélevé (Md€)	DGF versée aux collectivités (Md€)	Manque à gagner/2013
2013	-	41,5	
2014	-1,5	40	1,5
2015	-3,7	36,3	+5,2
2016	-3,7	32,6	+8,9
2017	-3,6	29	+12,5
<b>Au total par rapport à 2013 :</b>	<b>-12,5</b>	<b>-30%</b>	<b>= 28,1Md€de perte cumulée</b>

**La somme des baisses annuelles de la DGF = 28,1 Md€**

## Le bloc communal a toujours mis en œuvre une gestion rigoureuse :



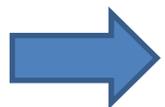
Les communes se sont toujours engagées dans une démarche de mutualisation des moyens et des services.



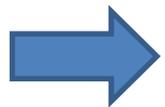
Des efforts notables en matière de personnel ont été réalisés sur la période récente :

	1998/2004 Evolution en moyenne annuelle	2004/2010 Evolution en moyenne annuelle	2009/2010	2010/2011	2011/2012
Effectifs du secteur communal	2,8%	1,7%	0,2%	1,2%	1,9%

**Les communes ont en réalité peu de marges de manœuvre pour faire face à la diminution annoncée de leur ressources :**



Le recours à la fiscalité locale est difficilement envisageable,

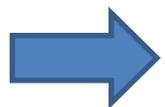


L'augmentation des tarifs des services publics représente seulement 15% des recettes de fonctionnement des communes et pourrait très sensiblement augmenter les recettes, sans pour autant couvrir les baisses de dotation.

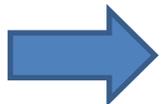


**C'est donc essentiellement sur le niveau des dépenses que se fera l'ajustement**

## Les dépenses des collectivités : Rigides voire incompressibles

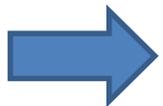


Part importante des budgets : **Dépenses de personnel.**



**Facteurs extérieurs** qui augmentent les dépenses :

- l'accroissement de la population,
- l'impulsion des politiques publiques par l'Etat...



**Des mesures normatives** nationales ou européennes



**Ressources en chute, dépenses à la hausse :**  
**Effet ciseau d'une ampleur sans précédent pour les collectivités**

## Des répercussions inévitables sur :

→ La qualité des services publics mais aussi l'entretien des infrastructures et équipements.

→ L'Investissement : les collectivités assument plus de 70% de l'investissement public en France et fournissent 50% de l'activité du BTP.



Selon des études économiques<sup>1</sup>, l'année 2014, sera marquée par une diminution inégalée de l'autofinancement et de l'investissement local.



Une répercussion directe sur le monde économique et sur la croissance.

<sup>1</sup> : Note de conjoncture sur les finances locales, publication de la Banque Postale, Avril 2014.

## L'ACTION DE L'AMF

L'AMF a mené une action collective, avec les maires et les Présidents d'Intercommunalités afin d'alerter solennellement, les pouvoirs publics sur l'impact annoncé pour les territoires, les habitants et les entreprises.

- Dans les Hautes-Alpes, l'AMF 05 a déjà reçu plus d'une trentaine de motions de soutien adoptées en conseil municipal ou communautaire, qui demandent au gouvernement :
  - Le réexamen du plan de réduction des dotations de l'Etat,
  - L'arrêt immédiat des transferts de charges et des mesures normatives, sources d'inflation de la dépense,
  - La réunion urgente d'une instance nationale de dialogue et de négociation pour remettre à plat les politiques publiques nationales et européennes impactant les budgets des collectivités locales.
- Au niveau national, ce sont 10 000 motions de soutien qui ont été enregistrées.

## **ADOPTION DE CETTE MOTION PAR L'AMF 05**

### **Motion de soutien à l'action de l'AMF pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat**

Les collectivités locales, et en premier lieu les communes et leurs intercommunalités, risquent d'être massivement confrontées à des difficultés financières d'une gravité exceptionnelle. Dans le cadre du plan d'économies de 50 milliards d'euros qui sera décliné sur les années 2015-2017, les concours financiers de l'Etat sont en effet appelés à diminuer :

- de 11 milliards d'euros progressivement jusqu'en 2017,
- soit une baisse cumulée de 28 milliards d'euros sur la période 2014-2017.

L'AMF 05 rappelle que les collectivités de proximité que sont les communes et leurs intercommunalités sont, par la diversité de leurs interventions, au cœur de l'action publique pour tous les grands enjeux de notre société :

- elles facilitent la vie quotidienne de leurs habitants et assurent le « bien vivre ensemble » ;
- elles accompagnent les entreprises présentes sur leur territoire ;
- enfin, elles jouent un rôle majeur dans l'investissement public, soutenant ainsi la croissance économique et l'emploi.

La diminution drastique des ressources locales pénalisera à terme nos concitoyens, déjà fortement touchés par la crise économique et sociale et pourrait fragiliser la reprise pourtant indispensable au redressement des comptes publics.

En outre, l'AMF 05 estime que les attaques récurrentes de certains médias contre les collectivités sont très souvent superficielles et injustes.

C'est pour toutes ces raisons que l'AMF 05 soutient les demandes de l'AMF :

- Réexamen du plan de réduction des dotations de l'Etat,
- Arrêt immédiat des transferts de charges et des mesures normatives, sources d'inflation de la dépense.
- Réunion urgente d'une instance nationale de dialogue et de négociation pour remettre à plat les politiques publiques nationales et européennes impactant les budgets des collectivités locales.